

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 avril 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 857)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1153

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 1019 de Mme Wonner

ARTICLE 26

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« prévoit »

le mot :

« permet »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.